

Objet : Soutien à l'évènement interterritorial « BUISCYCLETTE TRANSBARONNIES »

Le Président expose que l'Union Cycliste des Baronnies en partenariat avec l'Espace Randonnée des Pays du Buëch, le Bique Band (Saint-Ferréol-Trente-Pas) et le Syndicat Mixte des Baronnies Provençales, organiseront les 12 et 13 mai 2012, la 17ème édition de l'évènement interterritorial intitulé la « *BUISCYCLETTE TRANSBARONNIES* », dénuée de tout aspect compétitif. En plus des circuits traditionnels (VTT et cyclos le 13 mai), la Buiscyclette propose deux TRANSBARONNIES, un raid VTT et une rando Cyclos sur 2 jours (samedi 12 et dimanche 13) au cœur du massif historique des Baronnies Provençales.

Cette manifestation trouve une résonance à l'échelle du projet de Parc naturel régional en s'associant au programme régional PACA de développement solidaire et durable des Activités de Pleine Nature dans les Baronnies Provençales. Ainsi, le maître d'ouvrage, l'Union Cycliste des Baronnies, et ses partenaires ont pour objectifs de :

- Pérenniser un évènement sportif, véritable « projecteur territorial » mettant en valeur les Baronnies Provençales et traversant les Préalpes, du Buëch à l'Ouvèze.
- Communiquer sur les sports de nature, sur un territoire au carrefour des Hautes-Alpes et de la Drôme, et sur le territoire du futur Parc naturel régional des Baronnies Provençales.
- Allier une animation locale et une valorisation des équipements de randonnées existants, notamment les sites labellisés par la Fédération Française de Cyclisme.
- Intégrer une nouvelle politique de gestion environnementale à l'évènement par l'utilisation de vaisselle recyclable pour les ravitaillements et de rubalise oxo-biodégradable pour les circuits.

Compte tenu de l'intérêt de cet évènement en termes de valorisation des Activités de Pleine Nature au sein des communes situées au cœur du projet de Parc naturel régional des Baronnies Provençales, le SMBP a retenu cette manifestation au titre de ses actions démonstratives pour l'année 2012.

Le Président propose d'attribuer une subvention de 5 000 € à l'Union Cycliste des Baronnies

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical :

- **Décide d'attribuer une subvention de 5 000 €** répartie comme suit :

Montant	Destinataire	Affectation comptable
5 000 €	Union Cycliste des Baronnies	6745

- **Autorise** le Président à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président,
Hervé RASCLARD